

Communiqué de presse
31 août 2021

Aux représentant-e-s des médias

Réforme de la gouvernance de la petite enfance: avancée décisive

Le Conseil administratif a décidé de réformer la gouvernance de la petite enfance en validant le principe d'une municipalisation par étapes des nouvelles structures d'accueil de la petite enfance.

Inspirée par d'autres grandes villes, telles que Lausanne et Paris, cette solution pragmatique reconnaît l'éducation préscolaire comme une mission de service public en renforçant l'égalité des chances entre tous les enfants. C'est donc selon ce modèle de gouvernance que l'ouverture de nouvelles places continuera de se faire, afin de répondre aux besoins des familles. De plus, cette démarche initie une revalorisation des métiers de la petite enfance exercés à près de 90% par des femmes. Pour les familles genevoises, comme pour le personnel, cette décision est un signe fort de l'engagement du Conseil administratif de la Ville de Genève en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le nouveau secteur petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin - du nom de la pionnière féministe genevoise - qui vient d'ouvrir avec deux crèches, un jardin d'enfants et un espace d'accueil enfants-parents, servira de pilote à la réforme. En attendant sa municipalisation en 2023, le secteur Marie Goegg-Pouchoulin est rattaché à l'Association petite enfance des Charmilles.

Dès 2023, les nouvelles structures d'accueil seront municipalisées au fur et à mesure de leur ouverture.

Le coût de cette municipalisation est estimé à 3 millions au total entre 2023 et 2028, pour 670 nouvelles places.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch